



Compte-rendu de l'audio-visioconférence
du 06/11/2020

A l'ordre de cette réunion en distanciel :

1 État sanitaire du département

2 Organisation du télétravail (TT) et déploiement TT et des ordinateurs

3 Mesures d'information en direction des agents sur la crise sanitaire

4 Questions diverses

M GIRAULT ouvre le débat en rappelant qu'il convient de ne pas utiliser de téléphone mobile pour assurer cette instance et ce afin de ne pas supporter une surfacturation de DATA. Quelle prévenance pour nos finances que nous préférerions plutôt totalement orienté vers notre bien-être au travail.

1 État sanitaire du département par Mme RIVAUX (infirmière du département)

Entre le 29/10 et le 04/11, 6 cas sont testés positifs au COVID-19. La statistique est stable depuis quelques semaines. Cela étant, Mme RIVAUX rappelle l'obligation du port du masque au sein des bureaux collectifs ainsi que le respect strict des gestes barrière. En effet, certains services semblent prendre quelques libertés sur ce point d'autant plus que le matériel nécessaire est livré fréquemment dans les services.

Il est acté par M GIRAULT qu'en cas de besoin des pauses régulières permettant de s'aérer un peu sont possibles et à prendre avec bienveillance.

Mme RIVAUX rappelle qu'avant toute reprise de l'activité professionnelle suite à isolement il est nécessaire de prendre contact en amont avec le médecin de prévention et ce même si les lignes sont saturées. Un point d'honneur est mis à donner réponse à tous le plus vite possible.

Au sein du département, 14 personnes sont actuellement placées en ASA de septaine et 81 reconnues « personnes vulnérables » par la médecine de prévention. Seules 30 à 40 seraient en TT jusqu'à 5 jours par semaine, 14 non autorisées à TT (missions incompatibles) et 5 ont refusé le TT et bénéficient d'aménagement de poste.

Si le compte est bon, Patrice Laffont ou Laurent Romejko selon votre génération, il en manque 20 environ. La Direction va se pencher sur leur dossier et mettre à jour les situations au cas par cas. La CGT Finances publiques 62 dénonce le manque de limpidité sur les personnes vulnérables.

Mme RIVAUX indique que les personnes vulnérables connues ont reçu un mail du DR De Pauw le 23/10/2020 et rappelle qu'il appartient aux agents vulnérables de se signaler auprès du service de médecine. Si un agent ne se signale pas, c'est qu'il refuse la mesure. Encore fallait-il le savoir...et à qui incombera la responsabilité en cas de problème ? Là, la corde sensible est touchée. M GIRAULT fera donc un point avec la centrale à ce sujet.

2 Organisation du télétravail (TT) et déploiement TT et des ordinateurs

Un recours massif au TT est préconisé par le gouvernement. A ce jour, le 62 affiche un taux de 11 % de TT ramené à 5,8 % hors direction et services de contrôle. M GIRAULT regrette l'écart considérable entre les préconisations et la réalité des stats. Toutefois, le 62 est au même niveau que le 59. Pas de quoi se consoler ! Au niveau national, les stats s'étirent de 10 à 30 %. Pour une fois, le 62 fait figure de mauvais élève. Ce qui n'empêche pas notre directeur de se satisfaire d'avoir rempli au moins un point du contrat d'objectifs de moyens 2022-2023 : à savoir 10 % de TT.

Selon la direction, le blocage viendrait de l'usage réel du TT et non pas du manque de disponibilité de matériel. En effet, 125 PC doivent arriver d'ici fin d'année venant, ainsi, compléter le stock déjà constitué. La disponibilité en matériel avoisinerait donc les 300 pièces ce qui mènerait à 20 % de TT (Ah c'est mieux!).

Une nouvelle vague informative sur le TT est prévue pour finir de convaincre les éventuels chefs de service de grands sites réticents ainsi que les agents, car cette mesure permet la diminution du présentiel et participe à la sécurisation de la santé de tous. Ben oui, la pédagogie est un travail de répétition.

La CGT finances publiques rappelle l'importance de ne pas enclencher de division au sein des services entre télétravailleurs et présents. Une hiérarchisation des tâches est tout à fait envisageable selon leur ouverture au TT ou pas.

M GIRAULT rappelle les 3 sortes de TT :

1 lié à l'état de santé de l'agent

2 volontaire

3 sous convention

Les 2 premiers n'engageant pas l'agent à la sortie de la crise sanitaire contrairement au dernier.

Bon plan en approche: les agents placés en TT 5 jours par semaine peuvent solliciter la direction pour l'obtention d'un double écran. Pour se faire, il convient d'adresser un mail aux services informatiques.

3 Mesures d'information en direction des agents sur la crise sanitaire

Que dire, il est demandé à vos OS de se transformer en Huggy les bons tuyaux et de faire des suggestions.

Une large promotion de l'application « tousanticovid » est faite par M GIRAULT et le tout sans toucher de royalties ! Parce que oui , il a vu vos smartphones sur vos bureaux lors de ses visites de sites alors aucune excuse.

Mme JOUINOT profite de cette instance pour annoncer la finalisation des rattrapages de prime COVID des malheureux oubliés ainsi que la date de parution des sélections de liste d'aptitude : lundi 09/11.

4 Questions diverses

-possibilité de formation en visioconférence : à l'étude pour le moment mais sous la coupe de l'ENFIP qui doit valider et étudier la faisabilité

-retrait du NRP : NON ! De toutes façons, le ministre l'a confirmé aux OS. De plus, des communes sont prêtes à nous accueillir en centres de contact.

Nous ne devons pas avoir les même fréquentations d'élus locaux !

-un buraliste agréé refuse d'encaisser les sommes au nom de la trésorerie tant que cette dernière sera ouverte : M GIRAULT demande au comptable en question de dénoncer cette situation par mail à son attention.

Peut-être voulait-il juste défendre un service public en voie de disparition et n'est pas comme l'insinue notre directeur simplement le conjoint d'un agent ou buté après la visite d'une OS hostile au NRP.

En bref, vous l'aurez compris, il reste pas mal de questions en suspens et de points à éclaircir. Nous suivons l'affaire de près et restons à votre écoute.

Vos représentants

Frédéric SCALBERT et Céline PLUQUIN